

# MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29

Email : [mairie@fislis.fr](mailto:mairie@fislis.fr) Site internet : <http://www.fislis.fr>



## Séance du Conseil Municipal du vendredi 9 octobre 2020 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

**Etaient présents les membres du Conseil Municipal:** M. RENGGLI Gérard, Mme STAEHELIN Nathalie, Mme KUNTZ Armelle, Mme MONA Régine, M. SIMON Jean-Paul, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme IFFENECKER Caroline, Mme LINDER Christine.

Excusés : M. RICHARD Olivier, M. BRASQUER Pierrick --- Procuration : ----- Absent : -----

### Ordre du jour :

1. Antenne relais
2. Fixation du prix du bois d'affouage 2021
3. Urbanisme : Permis de construire Kleiss, permis de construire Emmelin, demandes de CU maison Mona Madeleine
4. Servitude de canalisation pour Hoenner J, délibération complémentaire
5. Situation financière
6. Compte-rendu réunion Brigades Vertes
7. Compte-rendu réunion eau potable (maillage avec Oltingue)
8. Sécurité routière
9. Noël du 3ème âge
10. Bulletin communal
11. Divers

### 1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 11 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Antenne relais

Les maires et adjoints de Linsdorf et Fislis se sont retrouvés avec le représentant de la société Spie (mandaté par Orange) pour visiter les nouveaux sites proposés. Le site le plus approprié se situerait à la lisière de la forêt communale sur la parcelle 12 section A2 cadastrée 710 sur le ban communal de Fislis (en bordure du chemin Lehlyweg, près du chalet Carray coté Linsdorf) à 600 m des premières habitations de Linsdorf.

Les propriétaires du chalet Carray semblent d'accord

Les élus présents sont d'accord sur le principe de réaliser des études sur ce site en coupant quelques arbres.

Les représentants de la pétition ont été contactés et acceptent cette solution éloignée des habitations.

La commune de Linsdorf a publié un communiqué des échanges encourageant ce site.

Après discussions, les élus doutent de l'accord de la population de Linsdorf.

Le maire propose un vote sur le principe de réalisation des études sur ce site. Pour : 3 voix  
Contre : 4 voix Abstention : 2 voix

Le maire propose de refaire une réunion avec les élus de Linsdorf afin de clarifier les choix.

### 3. Fixation du prix du bois d'affouage

Face aux réalités du marché, le CM augmente le prix du bois d'affouage par rapport à l'année précédente et fixe le nouveau prix :

- à 47 € TTC par stère (parcelle 1)
- à 42 € TTC le m3 pour le BIL (parcelle 1 ou 11)
- à 11 € par stère pour le bois sur pieds (parc 16)

Pour la vente de bois supplémentaires, le stère est à 49 € HT + TVA 10%

Les amateurs de bois sur pieds se signaleront directement à la mairie ou chez le forestier le plus rapidement possible.

### 4. Urbanisme :

**Permis de construire Kleiss** : le permis a obtenu un avis favorable

**Permis de construire Emmelin** : un nouveau permis au 29 rue de Linsdorf a été déposé par M. Emmelin pour une démolition de l'ancienne maison et reconstruction d'une extension cubique. Le CM émet des réserves par rapport au toit plat. Le maire contactera les propriétaires pour proposer une modification du projet.

**Demande de Certificat d'Urbanisme sur la maison Mona Madeleine** : le maire informe que M. Harnist a déposé une demande de CU sur la propriété de Mona Madeleine. Cela relance le débat de l'adhésion à l'Etablissement Public Foncier par la Comcom Sundgau, ainsi que le projet d'aménagement du secteur. Localement la maison voisine Zumkeller menace ruine et pourrait faire l'objet d'un arrêté de péril, après expertise, lettre aux propriétaires et frais à engager. Le maire contactera M. Sébastien Zumkeller, dernier occupant des lieux, pour connaître son avis par rapport à une vente.

Les choix d'urbanisme pour ce secteur sont plombés par l'absence de document d'urbanisme. Toutes ces incertitudes ne seront clarifiées que lors de la mise en place d'un PLUi par la Comcom Sundgau qui a la compétence urbanisme.

### 5. Servitude de canalisation pour Hoenner J, délibération complémentaire

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

VU la délibération du 28 février 2020 autorisant la constitution d'une servitude de passage de canalisation grevant les parcelles cadastrées sous Commune de Fislis section 2 numéro 104/0061 appartenant à la commune de Fislis au profit des parcelles cadastrées sous Commune de Fislis section 2 numéro 155/0063 et section 2 numéro 156/0064 appartenant à Madame Françoise HOENNER née ENDERLIN

Madame Françoise HOENNER née ENDERLIN sollicite à nouveau de la commune de Fislis l'extension de cette servitude de passage de canalisation sur la parcelle cadastrée N° 89 section 2 Commune de Fislis et appartenant à la commune de Fislis, sur une longueur de 2 mètres pour permettre le passage des réseaux secs et humides sans empiéter sur la parcelle N° 154 section 2.

Le passage de canalisation est matérialisé sous teinte jaune sur le plan présenté.

La Constitution de servitude aura lieu à titre gratuit et les frais notariés seront pris en charge par Madame HOENNER.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention autorise et complète aux parcelles 89 et 104 section 2 citées, la constitution de la servitude de passage de canalisation et de tous réseaux secs et humides, aux conditions sus énoncées et confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer, pour signer tous les documents nécessaires.

### 6. Situation financière

La commission communale des finances s'est réunie le lundi 21 octobre 2020 pour étudier la situation financière de la commune en limite de crédits disponibles. La comparaison des années 2019 et 2020 a montré que plusieurs fortes dépenses imprévues de travaux de voirie et de bâtiments en 2019 ont été réalisées. Le manque de trésorerie s'explique par l'augmentation des dépenses de fonctionnement provoqué par le transfert de certaines charges à la commune (allocation de vétérance pompiers, etc) alors que les dotations de l'Etat ont diminué ou sont versées tardivement. D'autre part, le transfert du budget de l'eau à la ComCom fait que nous ne disposons plus d'un fonds de roulement.

Cependant le problème est passager car l'attribution annuelle du fonds de péréquation de taxe professionnelle 2020 de 46 485 € vient d'être encaissée ainsi que la taxe additionnelle des droits de mutation pour 26 772 €.

Il n'est donc pas nécessaire d'entamer une ligne de trésorerie. La situation est désormais rétablie.

## **7. Compte-rendu des réunions des délégués aux organismes représentatifs :**

**Brigades Vertes :** L'adjointe Armelle Kuntz présente le compte rendu de l'assemblée générale des Brigades Vertes avec l'historique, la situation financière, le bilan intense des activités dans le Haut-Rhin.

Prochainement le siège de l'association devra être transféré de Colmar à Soultz.

**Commission environnement de la CCS :** La conseillère Christine Linder présente le compte rendu de la réunion. Le Gerplan est instauré dans la CCS et de nombreux projets sont en cours et subventionnés : encouragement des circuits courts, formation sur le photovoltaïque, récupérateurs d'eau, revalorisation des vergers, ... Le maire rappelle l'avancement du projet d'îlots de sénescence en forêt de Fislis.

L'idée de création d'un sentier de découverte dans les vergers et la forêt de Fislis est évoquée par le maire. Une réflexion sur la valorisation des fruits abandonnés dans les vergers de la commune serait bienvenue. A suivre.

**ADAUHR :** La conseillère Régine Mona présente le compte rendu de l'assemblée générale de l'ADAUHR. La cotisation annuelle de 250 € reste inchangée. Les finances se portent bien. De nombreux projets de rénovation de bâtisses dans le Haut-Rhin sont présentés. Un nouveau comité est mis en place. L'ADAUHR reste une source de conseils et un intéressant bureau d'étude pour la commune en cas de projet d'urbanisme.

**Réunion de valorisation des déchets à la Comcom Sundgau :** Le tri des déchets sera revu pour 2021 : les bio-déchets seront désormais ramassés hebdomadairement dans un bac individuel et dans des sacs appropriés. Les papiers et plastiques seront rassemblés dans des sacs jaunes. Les déchets résiduels seront ainsi très réduits. Les factures futures comporteront une part fixe plus importante et une part variable selon le volume de la poubelle sortie.

## **8. Compte-rendu réunion eau potable (maillage avec Oltingue)**

Sur l'ensemble de la comcom, beaucoup de villages étaient en manque d'eau durant cet été. Sur le secteur, une présence anormalement élevée de chrome 6 a été décelée dans le village de Linsdorf. Aucun traitement ne fonctionne pour éliminer cette substance toxique d'origine inconnue. Il faut rapidement trouver une solution pour réduire ce dosage nocif en le diluant avec l'eau d'Oltingue non chargée en chrome. Un maillage des canalisations est donc proposé entre les communes de Bettlach-Linsdorf-Fislis et Oltingue. L'ensemble des travaux sera réalisé par la Comcom. Cela n'impactera pas le prix de l'eau. Ce maillage permettra par la même occasion une solution de secours en cas de pénurie d'eau à Fislis. Le CM émet un avis favorable.

## **9. Sécurité routière :**

Le conseiller municipal Pierrick Brasquer a préparé des simulations photographiques d'aménagement de sécurité routière dans les différentes rues du village. Le CM remercie M. Brasquer pour l'excellente préparation des vues d'aménagement de la chaussée aux entrées et approuve ces idées.

Ces projets seront soumis au Département lors d'une prochaine réunion de la commission avec Mme Klakosz de l'agence technique routière.

## **10. Noël du 3ème âge :**

Pour marquer Noël auprès des personnes âgées du village, le CM retient l'idée de réaliser une distribution de bredalas fait maison par les conseillers volontaires. Mme Armelle Kuntz propose d'utiliser le four de la salle communale de Durmenach et organisera 2 équipes de cuisson.

## **11. Bulletin communal**

Pour le bulletin communal, Mme Armelle Kuntz propose la réalisation d'un livret de 24 pages en 250 exemplaires pour 1000 €. Le contenu donnera des infos pratiques, une rétrospective 2020, l'état civil de l'année, des reportages sur l'eau, la forêt, l'école, la vie des associations, des pages d'histoire... Il faudra définir un titre et réunir un maximum de photos. Le conseil valide cette proposition.

## **12. Divers**

- Le site de la carrière sera surveillé par une caméra permanente.
- Une suggestion est émise pour intégrer les jeunes aux travaux des bénévoles villageois
- Un devis est demandé pour le remplacement de fenêtres plus isolantes dans un appartement au-dessus de la mairie ainsi que la porte d'entrée de la salle communale.

Le maire clôt la séance à 23h. Le prochain CM est fixé au vendredi 6 novembre 2020 à 20h.